



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau du cabinet
Affaire suivie par :
jules.pietrzak@eure.gouv.fr / 02 32 78 29 46

Évreux, le

01 MARS 2021

Le Préfet de l'Eure

à

Destinataires *in fine*

Objet : lancement de l'appel à projets régional MILDECA 2021
P.J. : cahier des charges de l'appel à projets

Les conséquences des pratiques addictives et des trafics qui y sont liés constituent un problème majeur de santé et de sécurité. Dans ce cadre, la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue Et les Conduites Addictives (MILDECA) vise la réduction durable de ces pratiques et des dommages sanitaires et sociaux qui y sont associés en soutenant une action globale et intégrée qui conjugue prévention, santé, recherche, lutte contre les trafics, respect de la loi et formation.

Le présent appel à projets régional est destiné à soutenir les actions locales qui s'inscrivent dans le champ de la prévention des pratiques addictives. Conformément aux orientations retenues dans la circulaire du président de la MILDECA du 1^{er} décembre 2020 et au plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022, l'appel à projets a pour objectifs de :

- Prévenir les conduites addictives, en évitant ou en retardant l'entrée en consommation ;
- Contribuer, via la prévention et la prise en charge des pratiques addictives, à renforcer la sécurité, la tranquillité publique et l'application de la loi ;
- Réduire les risques et accompagner les populations les plus vulnérables ;
- Renforcer les actions de formation des adultes encadrants et professionnels au contact du public.

Aussi, vous trouverez en pièce jointe ce nouvel appel à projets. Il est également disponible sur le site internet de la préfecture de l'Eure.

Pour déposer leurs dossiers, les porteurs de projet devront utiliser la procédure présentée sur la plateforme informatique à l'adresse :

http://s1.or2s.fr/echange_fichiers/Logon.aspx **avant le 2 avril 2021.**

Vous trouverez également sur ce site les pièces nécessaires à l'instruction du dossier (dossier de demandes de subvention et dossier administratif et financier).

Le dépôt d'un dossier nécessitant un identifiant et un code d'accès, les nouveaux porteurs de projets sont invités à contacter le service « prévention » de l'Agence

régionale de santé à l'adresse suivante : ars-normandie-plateforme-pps@ars.sante.fr
ou contacter : Mme Brillant au 02 32 18 32 44 ars-normandie-prevention@ars.sante.fr.

Les opérateurs qui en sont déjà titulaires (à l'occasion des appels à projets précédents) les conservent. Cette procédure s'applique à l'ensemble des porteurs de projets, y compris les établissements scolaires.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le préfet,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

Jérôme FILIPPINI

Destinataires :

- Monsieur le président du conseil départemental de l'Eure,
- Mesdames et Messieurs les présidents des intercommunalités de l'Eure,
- Mesdames et Messieurs les maires du département de l'Eure,
- Mesdames et Messieurs les référents des CLSPD et CISPD,
- Mesdames et Messieurs les directeurs de missions locales,
- Madame et Monsieur les délégués du Préfet,
- Mesdames et Messieurs les porteurs de projets.